

# Colloque X-ENA-Agro du 18 décembre 2003 au Sénat : une histoire d'eau

par Pierre R. Séguin (73)  
*secrétaire général de l'AX,  
administrateur à l'A.A.E. ENA,  
conseiller pour la réforme de la gestion publique aux cabinets du secrétaire d'État  
à la réforme de l'État et du ministre de la Fonction publique*

COMME POUR LES COLLOQUES organisés en commun par les trois associations des anciens élèves de l'X, de l'ENA et d'HEC, dont la prochaine et cinquième édition aura lieu le 24 mars prochain, la formule d'un événement de réflexion mêlant les points de vue diversifiés de trois associations aux cultures variées a été appliquée le 18 décembre dernier à la question de "La gestion de l'eau : pour de nouvelles solidarités" à l'initiative de l'Association des Agro. Cet événement clôturait en quelque sorte une année mondiale de l'eau potable qui avait vu se succéder diverses manifestations aux niveaux national et international. La salle aimablement prêtée par le Sénat de la République s'est trouvée, bien que vaste, en limite de ses capacités d'accueil, montrant par là le succès rencontré par le projet porté en commun par les trois associations.

La formule éprouvée dans le cadre des colloques X-ENA-HEC a donc une nouvelle fois montré sa pertinence, soutenue par le savoir-faire de Regards International qui était de nouveau l'organisateur de la journée.

Les trois présidents d'association ont d'emblée tracé la problématique des débats.

**Vincent Moulin Wright**, président de l'Association des anciens élèves de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, souligna que la gestion de l'eau est depuis longtemps sortie du champ technique pour entrer dans celui du politique, à la fois en ce qui concerne le problème de la quantité de ressource disponible et celui de sa qualité ; elle est aussi une question de *business* compte tenu de l'explosion de la consommation (multipliée par sept sur le siècle dernier) ; la problématique fait donc se rencontrer la science et la technique avec l'art de la gestion et avec le politique : cela justifie amplement l'association des trois écoles dans la réflexion.

**Arnaud Teyssier**, pour les anciens de l'Ena, développa la transversalité du thème dans le cadre plus général du développement durable, ce qui rend la décision publique de plus en plus complexe et ressortissant à divers champs ministériels depuis celui de l'écologie jusqu'à celui de la réforme de l'État.



De gauche à droite : Vincent Moulin Wright, président de l'Association des anciens élèves de l'Institut national agronomique Paris-Grignon ; Pierre-Henri Gourgeon, président de l'Association des anciens élèves de l'École polytechnique ; Arnaud Teyssier, président de l'Association des anciens élèves de l'École nationale d'administration.

**Pierre-Henri Gourgeon**, pour les anciens de l'X, présenta l'enchaînement des débats successifs du colloque, qui sont partis d'une mise en situation internationale pour aller jusqu'aux perspectives de nouvelles solidarités en passant par le problème crucial de la qualité de l'eau.

**Le président du Sénat**, qui accueillait le colloque, a tenu à adresser par la voix du sénateur **Pierre Hérisson** un message insistant sur le caractère intergénérationnel du problème, par-delà la question de la solidarité Nord-Sud. **Le directeur général de l'Unesco** de même s'est adressé à l'assistance par un message soulignant le rôle déterminant de l'éducation dans le traitement mondial du problème de l'eau.

**William Cosgrove**, président du Conseil mondial de l'eau, entra dans le vif du sujet en traçant un panorama particulièrement percutant du contexte géostratégique de la

gestion actuelle de l'eau. Il a bien mis en évidence que la situation est pire que ce qu'on estime couramment, deux milliards d'êtres humains n'ayant par exemple actuellement pas accès à l'eau potable et l'investissement en la matière ayant paradoxalement diminué depuis les années soixante. Il a fait le lien avec le réchauffement climatique qu'il estime indiscutable, ce qui place le continent africain dans la situation la plus préoccupante. Le seul espoir que l'on peut nourrir est celui d'une articulation correcte entre les investissements et les institutions, les uns n'ayant pas de sens ni d'efficacité sans les autres. Il a souligné une forte implication du président de la République française, manifestée à l'occasion notamment du dernier G8, et rappelé que le prochain grand rendez-vous était celui du Mexique en mars 2006, pour le quatrième forum mondial de l'eau.

La première table ronde de la journée s'est interrogée sur l'existence d'un modèle de gestion globale de l'eau au niveau mondial.

**Thierry Davy**, de la Commission européenne, rappela que l'Union européenne avait mis en place depuis la conférence de Paris en 1972 une politique pour l'eau, ayant abouti tout récemment à une directive cadre de portée générale fixant des objectifs de résultat. La tendance générale est de faire du pollueur et de l'utilisateur le payeur.

**Le directeur délégué hydraulique d'EDF** a souligné que les barrages étaient dans la réalité un des rares moyens que l'on connaissait pour stocker l'énergie électrique ; il a pertinemment mis en évidence dans le monde un lien étroit entre l'accès à l'eau et l'accès à l'énergie, ce qui relativise les questions environnementales que ces barrages dans certains cas posent.

**Pierre-Louis Pétrique**, directeur du groupe SAUR, a rappelé les caractéristiques du "modèle français", lequel peut passer pour une véritable réussite. Ce modèle est-il transposable ? il a estimé qu'*a priori* oui, sous réserve de prendre en compte les éléments de contexte ; c'est ainsi qu'en Afrique la Côte-d'Ivoire constitue une application réussie de ce modèle, alors même que les difficultés politiques de ce pays sont bien connues. Il a souligné que néanmoins deux difficultés étaient incontournables : d'une part le métier de la gestion de l'eau est un métier où les risques sont à court terme alors que les investissements sont à long terme, ce qui rend indispensable un adossement à la puissance publique pour qu'il puisse être exercé ; d'autre part la tarification ne peut reposer sur les seules facultés contributives des utilisateurs et il est indispensable qu'une partie soit couverte par l'impôt, ou par une aide par exemple internationale, car le problème de l'eau est avant tout un problème de volonté politique.

**Pierre-Alain Roche**, directeur général de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, a conclu la table ronde par une intervention particulièrement percutante soulignant que, sur le plan international, dans le cycle parler/payer/faire/évaluer, on en était au stade de la parole. Il a estimé que les agences de l'eau étaient une expérience positive, car lieu de mise en commun dans le cadre d'une responsabilité locale, ce qui est le bon niveau de prise en charge. La disparité des prix de l'eau lui semble une bonne chose car c'est la seule solution pour, sous réserve d'une certaine mutualisation, introduire le *benchmarking*.

Après une intense activité questionnante de la salle, ce qui montrait son implication dans le débat, l'assistance était conviée à un excellent déjeuner dans les magnifiques salons de la Présidence du Sénat, déjeuner qu'il n'avait jamais été envisagé de n'arroser qu'avec de l'eau... La qualité du vin ayant été appréciée, la première table ronde de l'après-midi s'intéressa à la qualité de l'eau.

**Le directeur de l'eau du ministère de l'Écologie**, animateur, a posé d'emblée la question des limites de l'exigence de qualité, la tendance spontanée étant de placer le seuil de tolérance au seuil même des capacités de détection du moment.

**Alain Chosson**, de l'association de consommateurs CLCV, s'appuyant sur les sondages effectués dans le cadre du débat citoyen sur le cycle de l'eau organisé par le ministère, a rappelé la sensibilité du public à cette question de la qualité de l'eau en même temps que l'excellent niveau de confiance accordé par les Français en la matière. D'où la nécessité de sans cesse améliorer l'information sur ce sujet et de permettre aux citoyens de s'exprimer dans les lieux adéquats. Il a relevé la contradiction consistant à subventionner des activités polluantes pour ensuite lever des taxes de dépollution...

**Le représentant du ministère de la Santé** souligna que cette confiance était justifiée par la sévérité des contrôles en place dans notre pays ; il reste certes des zones de problème ou de fragilité dans le domaine, mais le risque est de surestimer les études qui peuvent être ponctuellement négatives : le sujet est trop sensible pour que les problèmes ne soient pas relativisés et soumis à l'analyse contradictoire.

**Anne Le Strat**, présidente de la SAGEP, fournisseur des eaux de Paris, a montré en exemple la politique de concertation menée dans la région parisienne avec le monde agricole, les mesures prises dans ce cadre permettant d'éviter ensuite des besoins de traitement beaucoup plus onéreux.

**Jean Salmon**, président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne, a rappelé que l'intérêt des agriculteurs pour le problème n'était pas seulement celui de pollueurs potentiels mais aussi celui des consommateurs qu'ils sont notamment dans le cadre de l'élevage. Ils refusent d'être désignés comme les seuls pollueurs et prennent déjà totalement en compte la dimension écologique comme une partie intégrante de leur activité productive. Cela n'est néanmoins pas sans coût et il doit être accepté d'une part que le consommateur paie un prix correct pour la qualité et d'autre part qu'il y ait un certain délai entre la mise en place des actions et leurs effets positifs.

**Philippe Adnot**, sénateur, a appelé à raison garder : on tolère dans les fruits et légumes des taux de pollution mille fois supérieurs à celui imposé pour l'eau, trop d'exigences dissuade de mener des actions réalistes et il est souhaitable de proportionner la dépollution à l'usage de destination. Les questions de la salle, toujours très vives, ont montré quelle était l'attente du prochain projet de loi sur l'eau, qui aura la redoutable responsabilité de faire des choix fondamentaux en la matière.

**Michel Camdessus** était la vedette de la dernière table ronde, consacrée aux perspectives de nouvelles solidarités, car, outre ses prestigieuses fonctions précédentes, il a présidé tout récemment le panel international sur le financement des infrastructures pour l'eau. Il a cité tout d'abord Jérémie : " Dans le rêve de l'humanité, le paradis est un jardin bien irrigué... " Il estime que la tragédie annoncée est soluble dans le partenariat public-privé et dans la coopération Nord-Sud : il s'agit d'un *deal* ; le Sud doit mettre en place des politiques de l'eau dans la transparence et la décentralisation, ce qui implique une politique de tarification et l'émergence d'un marché financier local ; le Nord doit multiplier ses apports

financiers par deux moyennant certaines garanties. L'objectif est de diviser par deux d'ici 2015 le nombre des êtres humains non raccordés à un réseau sain. C'est un vrai défi mine de rien, car cela signifie qu'il faut raccorder 250 000 personnes par jour d'ici là !

Après un accueil frais de ces propositions au Sommet de Kyoto en mars dernier, c'est le G8 d'Évian, et grâce en grande partie au Président Chirac, qu'un plan d'action a été décidé qui se met en place actuellement.

À leur tour, **les représentants respectivement de Suez et de Veolia** ont cherché à prouver que les entreprises étaient capables techniquement et en termes de montage contractuel de faire face à la demande ; ils ont insisté, comme cela avait déjà été fait, sur la nécessité d'une implication politique corrélative : " Il faut une autorité politique forte pour de bons partenariats public-privé. "

**Daniel Caille**, directeur général de Dexia, s'est appuyé sur l'expérience pour montrer que, comme le recommande le rapport Camdessus, il est possible d'organiser un recyclage financier local là où est le besoin et que le système de la concession de service public permet d'arriver à un équilibre financier malgré l'investissement d'origine.

**Loïc Fauchon**, président d'ONG, pointa que paradoxalement dans les pays en développement on trouve couramment le téléphone portable là où l'eau potable n'est pas encore distribuée. Il a notamment souligné le rôle que les femmes pouvaient et devaient jouer dans la gestion locale de l'eau, compte tenu de leur fonction traditionnelle en la matière : les politiques doivent s'appuyer sur elles.

La synthèse de la journée a été présentée par **Jean-François Donzier**, directeur général de l'Office international de l'eau, qui pour le compte de l'association de l'Agro avait joué un rôle déterminant dans le montage du colloque.

Le principal acquis de l'année 2003 sera sans doute que dorénavant aucun responsable politique ne pourra prétendre ignorer le problème crucial de l'eau au niveau mondial. L'Union européenne a montré la voie d'une politique cohérente avec sa directive cadre qui engage dorénavant les 25 pays membres sur des objectifs de résultat. Dans les pays du tiers-monde, ce sont moins les investisseurs que les pays eux-mêmes qui détiennent la clé d'une amélioration.

Comme ce fut jadis le cas en Europe, c'est dans le cadre municipal qu'il convient de mettre en place les organisations collectives adaptées et de prendre des responsabilités pour mener une véritable politique de gestion de l'eau.

2003, année internationale de l'eau potable, aura donc quand même servi à quelque chose et l'initiative des trois associations y aura-t-elle sans doute contribué pour sa part : comme les politiques, les lecteurs de notre revue ne pourront plus dire qu'ils ne sont pas conscients du problème ! ■